



REGLEMENT U16 2025 Filles et Garçons né(e)s en 2009 et 2010

COUPES D'ARGENT MONT- BLANC

• Calendrier :

1. Premier bloc :

- Flaine CA : 4 janvier Hommes & Dames (Slalom)
- Châtel CA : 11 janvier Hommes & Dames (Géant)
- La Clusaz Interrégion : 24 janvier dames (géant)
- Chamonix Interrégion : 24 janvier hommes (slalom)
- La Clusaz Interrégion : 25 janvier hommes (géant)
- Chamonix Interrégion : 25 janvier dames (slalom)

2. Deuxième bloc :

- Les Carroz CA : 22 février Dames (Slalom) + Manche Sprint
- Châtel CA : 23 février Hommes (Slalom) + Manche Sprint
- Les Houches CA : 1 mars Hommes (Géant) + Manche Sprint
- Grand Bornand CA : 1 Mars dames (Géant)+ Manche Sprint
- Les Gets Interrégion : 8 mars dames (super géant)
- St Jean d'Aulps Interrégion : 8 mars hommes (slalom)
- St Jean d'Aulps Interrégion : 9 mars dames (slalom)
- St Gervais Interrégion : 9 mars hommes (géant)
- St Gervais Interrégion : 10 mars dames (géant)
- Megève Interrégion : 10 mars hommes (super géant)

3. Coupe d'Argent U16 1ère année (2010) et U14 2^{ème} année (2011) :

- Morzine : 6 avril filles et garçons (slalom)

4. Finale :

- Flaine : 19 avril filles et garçons (team Event)

• Qualifications et Inscriptions :

- Ces épreuves sont ouvertes aux coureurs filles et garçons nés en 2009 et 2010, licenciés et sélectionnés par leurs districts respectifs.
- Les inscriptions devront être envoyées impérativement par le référent district sur le Web FFS de la plateforme SKIFFS.
- L'inscription au Coupe d'Argent sera de la responsabilité des districts. Chaque référent pourra inscrire le nombre de jeunes qui le souhaite. Les quotas filles et garçons sont libres. Cependant, le nombre de participants maximum sera de 100 pour les filles et de 110 pour les garçons. Enfin, un jeune ne pourra pas participer s'il a plus de 200 points

COUPE D'ARGENT

Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes



COMITÉ
SKI
MONT
BLANC

BANQUE
POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES

FFS sur la liste en vigueur le jour de la compétition. Si le quota est dépassé, une sélection par les points FFS sera effectuée.

- Sur demande les districts ont la possibilité d'inscrire des U14 sur le quota de base U16.

- Organisation et Ordre de départ :

Bloc 1 :

Organisation et Classement :

1/ Les évènements techniques du Bloc 1 sont disputées en deux manches minimum plus éventuellement une supplémentaire, selon les conditions et les décisions du jury.

Les deux premières manches seront support du classement officiel FFS de la course.

Le classement de la Coupe d'Argent sera calculé sur l'addition des deux meilleurs points courses pour chaque compétiteur parmi les manches courues.

Les cinq premières et les cinq premiers de ce classement seront récompensés.

Un tirage au sort à la mêlée pour la première manche sera effectué, avec un découpage par les tiers.

2/ Concernant l'(ou les) épreuve de vitesse le cas échéant, un tirage au sort à la mêlée sera réalisé pour la première course. En cas de deuxième course, l'ordre de départ sera établi d'après le résultat de la première course (30 premières filles et 40 premiers garçons inversés), la suite du tirage se fera dans l'ordre du classement de la première course.

Pour la (ou les) courses de vitesse, la première course servira de classement officiel FFS, plus éventuellement la deuxième course si les conditions et les décisions du jury l'autorisent.

Bloc 2 :

Organisation et Classement :

Les courses techniques du Bloc 2 sont disputées en deux manches minimum plus éventuellement une « Manches Sprint » selon les conditions et les décisions du jury.

Un tirage au sort à la mêlée pour la première manche sera effectué, avec une inversion pour la deuxième manche.

Idéalement, le départ de la manche sprint pourra être abaissé.

Pour les « Manches Sprint », les 20 meilleurs garçons des deux premières manches en alternant le résultat de la première et deuxième manche, puis les 10 suivants du classement général seront qualifiés.

COUPE D'ARGENT

Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes



COMITÉ
SKI
MONT
BLANC

BANQUE
POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES

Pour les filles, les 16 meilleures des deux premières manches, en alternant le résultat de la première et deuxième manche, puis les 4 suivantes du classement général seront qualifiées.

Les trois premières et premiers de la « manche Sprint » seront récompensés à la fin de l'épreuve. En fin de saison, le classement général des « manches Sprint » permettra d'attribuer des lots aux trois premiers.

- **Classement Général :**

Aucun classement général ne sera calculé pour cette saison 2024-2025.

- **Mode de Sélection pour les étapes Écureuils d'Or :**

Le responsable du circuit, Anthony SECHAUD, organisera un comité de sélection au plus tard le lendemain du dernier évènement pris en compte avant la course nationale. Ce comité de sélection sera composé du responsable du circuit et des référents district pour établir la liste des jeunes sélectionnés pour chaque étape.

Cette sélection tiendra compte des résultats sportifs ainsi que d'autres paramètres comme la forme du moment, le parcours de l'athlète ainsi que sa progression, des indicateurs physiques, son attitude lors de journée de regroupement, etc...

Le Comité de sélection se réserve le droit de ne pas remplir les quotas.

Pour rappel :

Pour la première étape Écureuil d'Or, il n'existe pas de quotas mais une limite de points FFS pour être sélectionné (130 pts FFS).

Pour la deuxième étape Écureuil d'Or, le Comité Mont Blanc disposera d'un quota de base de 2 par sexe et d'un quota comité en fonction du nombre de skieurs 2009 classé dans les 40 premiers 2010 et du nombre de skieurs classés parmi les 50 premiers 2010 sur la liste FFS du 12 mars (liste interne du 13/03/2025).

Pour la finale Écureuils d'Or, support des épreuves du Championnat de France technique est ouvert à tous les athlètes qui ont validé un podium lors d'une compétition Écureuil d'Or depuis le début de la saison. Une fois le nombre de ces athlètes connus on ouvrira encore cette compétition jusqu'au nombre de 70 en y ajoutant les meilleurs athlètes U16 dans l'ordre de la liste des points FFS (liste du 27/03/25). Chaque Comité dispose d'un quota de base de 1 coureur ce qui nous donne une liste de 82 coureurs. Le Responsable Développement National Jeunes FFS dispose de 8 places supplémentaires. Course Max 90.

Nota : Les skieurs qui ont participé à la deuxième Étape de l'Écureuil d'Or ne pourront pas participer à la Coupe de la Fédération.

- **Composition du Jury et Désignation des traceurs :**

Le jury est composé du DT, du responsable du circuit U16 ou son représentant ainsi que de l'arbitre désigné.

Le jury se réunit au minimum 10 minutes avant le premier départ officiel.

COUPE D'ARGENT

Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes



COMITÉ
SKI
MONT
BLANC

BANQUE
POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES

Le responsable du circuit établira en début de saison l'ensemble des traceurs et arbitres. Il attribuera le traçage à un district qui aura la responsabilité de désigner son traceur. Il en est de même pour le nom de l'arbitre. Une répartition par district sera respectée sur l'ensemble de la saison. (Voir tableau ci-dessous)

Traceurs

	M1	M2	ARBITRES
Flaine	AG	AR	CH
Châtel	CH	MB	MB
La Clusaz IR Dames	AR	CH	AG
Chamonix IR Hommes	MB	AG	AR
La Clusaz IR Hommes	AR	AG	CH
Chamonix IR Dames	MB	CH	AG
Les Carroz	AG	MB	AR
Châtel	CH	MB	AG
Les Houches	MB	AG	AR
Grand Bornand	AR	AG	CH
Les Gets IR IR Dames	CH		MB
St jean d'Aulps IR Hommes	CH	MB	AR
St Jean d'Aulps IR Dames	CH	AR	AG
St Gervais IR Dames	MB	AG	CH
Megève IR Hommes	MB		AR

- Réunion des chefs d'équipe :

Le jury et les chefs d'équipe se réuniront OBLIGATOIREMENT 10 minutes avant le départ de la première manche, pour évoquer la situation de course et prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

- Cérémonie :

Seront récompensés :

- Les 5 premiers au scratch, (à la charge de l'organisateur).
- Les trois premiers hommes du classement PHV, de la catégorie Hêtre et Chêne sur les Coupes d'Argent de Flaine et Châtel (À la charge du Comité Mont Blanc).
- Les trois meilleurs rookies chez les dames.

LA FINALE DES COUPES D'ARGENT

COUPE D'ARGENT

Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes



COMITÉ
SKI
MONT
BLANC

BANQUE
POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES

La finale des Coupes d'Argent aura lieu le 19 Avril 2025 à Flaine.

Elle se fera sous le format d'un Team Event par district. Chaque district devra engager 8 équipes. Chaque équipe devra se composer d'une U16 fille, d'un U16 garçon, d'une U14 filles et d'un U14 garçons.

Les responsables de districts devront communiquer leurs équipes à Anthony Sechaud au plus tard le 1 avril 2025.

La hiérarchie des districts sera établie en prenant la somme des points FFS du meilleur garçon et de la meilleure fille U14 et U16.

Le règlement du Team Event : <https://media.ffs.fr/pdf/reglements/REGALPIN/FFSreg-alp2a-1.pdf>

- [Les dotations](#)

[Obligation pour le Club organisateur de la Finale](#)

Mise en valeur du Comité Mont-Blanc, de la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes et de la société Salomon avec un logo sur les programmes, sur les listes de départ et sur les listes de résultats. Photos et résultats à envoyer à la presse locale. Le matériel publicitaire mis à disposition (oriflammes, banderoles, flyers...) devra être visible dans l'aire d'arrivée et lors de la remise des récompenses.

- [Matériel technique :](#)

Pour les épreuves de SG, les coureurs doivent utiliser des skis aux normes FIS de la catégorie ENFANTS 2.

Le port d'une protection dorsale, homologuée et adaptée à la taille du skieur est obligatoire pour toutes les compétitions régionales quelle que soit la discipline.

Les casques dont la structure est souple à hauteur des oreilles ne sont permis qu'en slalom (Art RIS :6).

- [Préconisations pour le fart :](#)

Recommandation :

- La Commission Nationale du Ski Alpin pour des raisons économiques, environnementales, et liées à la santé des utilisateurs, recommande de ne pas utiliser de farts hautement fluorés (HF) dans les catégories U12, U14 et U16 lors d'épreuves de niveau national ou régional.

Interdiction :

- L'application sur le terrain lors d'une compétition de tous produits destinés à améliorer le glissement des skis est interdite pour ces catégories, exception faite des épreuves de vitesse.
- L'affûtage, le raclage et le brossage des skis sur le terrain restent autorisés.

Sanctions :

COUPE D'ARGENT

Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes



COMITÉ
SKI
MONT
BLANC

BANQUE
POPULAIRE
AUVERGNE RHÔNE ALPES

- Toute infraction constatée ou rapportée au jury, même après la course, pourra entraîner une sanction sportive (amende, disqualification, exclusion).

Règle en cas d'un piquet enfourché :

- Si un coureur enfourche un piquet et que cette faute est vraiment visible, il doit sortir du tracé et s'arrêter. En cas de non-respect de la règle citée auparavant, le jury pourra prendre la décision d'interdire le départ de la 2ème manche au coureur fautif ou appliquer une sanction plus lourde.